



Compte rendu

Réunion avec le DRH-MD

le 27 octobre 2020

Le DRH-MD, l'amiral Hello, a reçu en entretien le 27 octobre dernier Gilles GOULM, secrétaire général FO DEFENSE, et Patrick DAULNY, secrétaire fédéral, accompagnés d'une délégation de PCRL (personnels civils de recrutement local) composée de Elvis Kouame N'GUESSAN, de Côte d'Ivoire et de Houssein Youssouf ROBLE de Djibouti.

En préambule de ce repas de travail, ont été excusés M. Mademba GNINGUE du Sénégal et Mme Anne-Valérie Akempono ASSOUA du Gabon, en raison de leur absence due à des complications administratives pour l'obtention du visa.

Nous avons formulé le désir d'obtenir la possibilité de missions pour l'ensemble des PCRL (Secrétaires de syndicat) sur les autres territoires ou site de PCRL.

Toujours dans un cadre général, **Force Ouvrière** a demandé une amélioration du dialogue social sur l'ensemble des établissements ayant des PCRL.

Il a été annoncé à l'amiral Hello qu'une structure spécifique PCRL a été créée au sein de **Force Ouvrière**.

La revendication générale a été portée sur le fait que la prime COVID Fonction publique hospitalière n'a pas été versée sur les Centres médico-chirurgicaux interarmées (CMCIA) des pays étrangers.

Des points particuliers ont été portés par l'ensemble des PCRL présents.

GABON :

Création d'une catégorie 6 pour des PCRL qui pourraient occuper des postes à responsabilités. Cela remotiverait les catégories 4 et 5 (agents d'administration).

L'opportunité pourrait être donnée aux agents de changer de postes au cours de leur carrière lors que cela était possible via un concours en interne par exemple.

C'est un problème qui exclut particulièrement les catégories les plus basses qui n'ont pas beaucoup d'opportunités.

Avec l'aide de **Force Ouvrière**, il y aura la création d'un syndicat au sein des Forces françaises gabonaises adossée à une confédération telle que la COSYGA. Nous avons rappelé les droits défendus au BIT.

DJIBOUTI :

Demande de revalorisation sur les primes de transport, vu l'éloignement du lieu de travail, ainsi qu'une mise en place de prime de logement afin que les agents puissent avoir une amélioration de l'habitation.

Prévision d'une augmentation pour le rehaussement d'une complémentaire santé pour obtenir l'accès aux médicaments.

Prévoir pour 2021 une revalorisation salariale.

COTE D'IVOIRE :

Aujourd'hui elle estime que l'accord d'entreprise et la discussion sur les grilles salariales des agents sont légitimes, que le dialogue social a été rénové et s'en félicite.

Nous avons rappelé au Drhmd la nécessité de la prime aux logement et une aide à l'habitat.

Une participation considérable de l'employeur à l'assurance maladie.

La volonté du PCRL FFCI de conserver le chef SAP pour 5 ans en vu de la mise en place d'une base moderne de gestion RH car celui ci fait preuve d'une maîtrise parfaite de gestion PCRL.

Nous avons aussi évoqué la nécessité d'une revalorisation de la prime de transport pour les PCRL FFCI.

SENEGAL :

Rappeler l'essentiel d'une très bonne coordination entre les quatre pays où il y a des PCRL elle englobe aussi l'ensemble de la Polynésie.

Rappel des points :

1/ Renforcement du dialogue social au sein des 4 pays ;

2/ Appui pour la construction du centre des PCRL d'Afrique à DIASS Sénégal ;

3/ Rencontre entre lui et les 4 représentants des PCRL Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon et Sénégal ;

4/ Signature de l'accord d'entreprise de la RCI ;

5/ Organisation d'un séminaire à Djibouti courant mi-janvier 2021.

Force Ouvrière remercie de l'attention que le DRH-MD a pu porter à l'ensemble des PCRL et des revendications qui ont été amenées.

Le DRH-MD a rappelé l'importance des PCRL qui ont toute leur place et leur représentativité. C'est pour cela que leur vote est important et légitime au CTM. Ils sont indispensables dans l'organisation au sein du ministère des armées à l'étranger.

Force Ouvrière a demandé que l'ensemble des agents PCRL au titre 1 soient reversés d'ici une année ou deux dans le titre 2. Cela facilitera la mise en place des règlements intérieurs communs.

Paris, le 5 novembre 2020

